



AT/DEEJS/2022

Direction Enfance, Jeunesse et Sports
CP/FS/PLF/

REPUBLIQUE FRANCAISE

OBJET : Tarif activités de natation

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

LE MAIRE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au Maire pour la durée de son mandat certaines attributions,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 avril 2014 donnant délégation de pouvoirs au Maire en application de cet article,

Considérant que les activités aquatiques en piscine publique nécessitent le port d'une tenue adaptée,

ARRETE

Article 1 : Pour palier à la demande des usagers, le centre aquatique Océanis met en place la vente d'articles de bain de 1^{ère} nécessité

Article 2 : Articles proposés à la vente

Articles	Prix de vente
Maillots de bain homme	20€
Maillot de bain femme	25€
Maillot de bain fillette	25€
Maillot de bain garçon	15€
Lunette piscine enfant	5€
Lunette piscine adulte	5€
Couche lavable bébé	12€

Article 3 : Ces tarifs sont applicables à compter du 24 octobre 2022.

Les recettes de ces activités seront perçues dans le cadre de la régie de recettes de la piscine Océanis.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Ploemeur, Monsieur le Trésorier Principal de Lorient, Madame le Régisseur titulaire des recettes des activités de la piscine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ploemeur, le 8/11/2022

Le Maire
Ronan LOAS